

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_1

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU)

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BONAL Didier, se fait présenter le Compte Financier Unique établi par l'ordonnateur et le comptable public.

Avant passage au vote, Mr BOUSQUET Jean-Marie, ordonnateur au cours de l'année 2025, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de s'exprimer.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice, le Syndicat, délibérant sur le compte financier unique du budget, passe au vote.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0], décide :

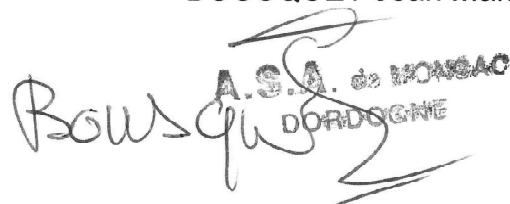
- o D'approuver le compte financier unique pour l'exercice 2025
- o D'arrêter les résultats définitifs tel que présentés
- o Charge le Président de signer les pièces afférentes

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie



A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET Jean-Marie, Président, après avoir examiné le Compte Financier 2025 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :

- * résultat de l'exercice : 1 824,64 €
- * résultat antérieur : 16 962,41 €
- * TOTAL A AFFECTER : 18 787,05 €

- le besoin de financement de la section d'investissement :

- * solde d'exécution cumulé : 35 943,75 €
- * solde des restes à réaliser : 0,00 €
- * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0,00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

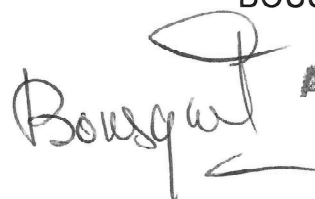
- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0,00 €
- * affectation complémentaire en "réserves" :€
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2026 : 54 730,80 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie



A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_3

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET Jean-Marie, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2026.

Le Président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2026

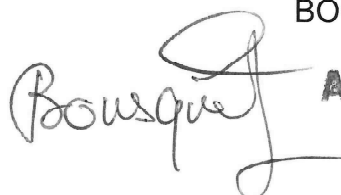
D'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie



**A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE**

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_4

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET Jean-Marie, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2025.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier

Le Président,
BOUSQUET Jean Marie




ASA de MONSAC
DORDOGNE

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_5

Objet : Approbation de la tarification 2026

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET Jean-Marie, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2025 ainsi que le prévisionnel 2026 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2026 :

- Charges Fixes : 250,00 € HT / souscription, appel en avril
- Consommations : 0,21 € HT / m³, appel en novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2026

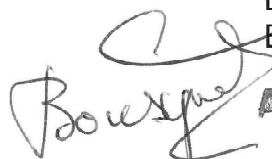
D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie



**A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE**

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_6

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr BOUSQUET Jean-Marie, Président, se fait présenter liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modification reçues.

LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		HECTARE
ARMAND	JEAN PAUL	ARMAND	JEAN PAUL	1
AYMARD	ERIC	BOUSQUET	JEAN-MARIE	0
AYMARD	ERIC	AYMARD	ERIC	6
BARON POURIEUX	et Fabienne et Thierry	BARON POURIEUX	et Fabienne et Thierry	0,25
BLANCHIER	JEAN FRANCOIS	BLANCHIER	JEAN FRANCOIS	1
BLANCHIER ?	JEAN FRANCOIS	EHPAD-VILLEREAL BROUSSE JP	DE 47 210 CARDENAL	1
BONAL	DIDIER	BONAL	DIDIER	0,25
BOUCARD	CHRISTOPHE	BOUCARD	CHRISTOPHE	0,25
BOUSQUET	JEAN-MARIE	BOUSQUET	JEAN-MARIE	1
CARNEJAC	LAURENT	CARNEJAC	LAURENT	0,25
CELMER	WLADYSLAW	CELMER	WLADYSLAW	0,25
CHASTENET	CHRISTINE	CHASTENET	CHRISTINE	0,25
DORGNE DE VACHER DE SAINT GERAND	Philippe et Béatrice	DORGNE DE VACHER DE SAINT GERAND	Philippe et Béatrice	0,5

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

LOCATAIRE		PROPRIETAIRE		HECTARE
DUIJNISVELD	CHRISTA	DUIJNISVELD	CHRISTA	0,5
DUPONT	GILLES	DUPONT	GILLES	0,25
EARL	LES PATOUX	BONAL	JULIEN	1
EARL	LES PATOUX	BOUSQUET	JEAN-MARIE	3
FERME	DE SIRGUET	GONZALEZ	ALAIN	1
GAEC	DE LAROQUE	FAYOL	BERTRAND	4
GAEC	LANDAT ET FILS	LANDAT	SEBASTIEN	1
GAEC	DES THEBES	BONAL	DIDIER	13,75
GAUTHIER	JEAN MICHEL	GAUTHIER	JEAN MICHEL	4
GAUTHIER	JEAN MICHEL	GAUTHIER	JACQUES	0
GONDONNEAU	SYLVIE	GONDONNEAU	SYLVIE	2
indivision	GONDONNEAU	GONDONNEAU	JEAN	2
LACHAIZE	Jean Luc	LACHAIZE	Jean Luc	1
MESURE	Christiane	MESURE	Christiane	1
MEYZIE	YANNICK	MEYZIE	YANNICK	2
RICHARD	Christine	ROUAULT	RENE	0,25
SCEA	DU VEYRIE	WILLIEME	PATRICK ET DOMINIQUE	2 1
SCEA	DU VEYRIE	ROUAULT	AMANDINE	1
VALENTINO	Jocelyne	VALENTINO	Jocelyne	0,25
			TOTAL	52

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie



A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE

A.S.A DE MONSAC
Mairie
24440 MONSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 Mars 2026 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	9
Présents	6
Représentés	1
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Monsac s'est réuni au siège social de l'ASA, sous la présidence de Jean-Marie BOUSQUET

Mr Didier BONAL est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026_S_7


Objet : Changement de Président

À la suite du renouvellement des syndics sortants, Monsieur BOUSQUET Jean-Marie informe les membres du syndicat qu'il ne souhaite pas se représenter au poste de Président.

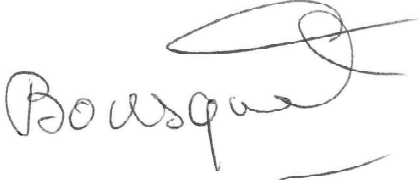
Le Syndicat de l'ASA, réuni sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, recueille les candidatures pour pouvoir au poste de Président et Vice-président

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 7 - Voix contre : 0] décide :

- Mr BONAL Didier
Au poste de Président



- Mr BOUSQUET Jean-Marie
Au poste de Vice-Président



Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
BONAL Didier



Le Président,
BOUSQUET Jean Marie




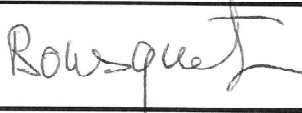

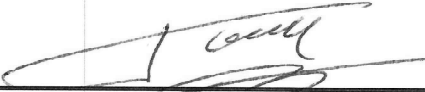
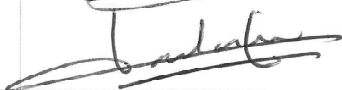


**A.S.A. de MONSAC
DORDOGNE**

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : MARS 2026

Nom	Fonction	Pouvoir	Signature
MR AYMARD ERIC 3 RUE DE LA COMBE ENSOLEILLÉE 24150 BAYAC	Vice Président		
MR BONAL JULIEN 863 route des tiers 24440 NAUSSANES	Membre	Po	
MR BONAL DIDIER LA BORIE DE THEBES 24440 MONSAC	Membre		
MR BOUSQUET JEAN-MARIE 568 ROUTE DE LANQUAIS 24440 MONSAC	Président		
MR DUPONT GILLES 21 RUE DES METIERS - LE BOURG 24440 MONSAC	Membre		
MR FAYOL BERTRAND La Roque 24440 BEAUMONT	Membre		
MME GONDONNEAU SYLVIE 635 ROUTE DE LA CAILLADE 24440 MONSAC	Membre		
MR LANDAT SEBASTIEN BANNES 24440 BEAUMONT	Membre		
MME VIDALI ISABELLE 165 IMPASSE DE PEYROUX 24440 BEAUMONT	Membre		